

CDTE de l'OISE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée générale du 01/06/2018

Les membres du CDTE de l'Oise se sont réunis à 18h00 en Assemblée générale sur convocation de ses administrateurs. L'Assemblée était présidée par Jean-Pierre Debreu, administrateur du CDTE de l'Oise.

Le quorum du quart au moins de ses membres actifs représentant au moins le quart des voix n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée générale du 25/05/2018, une seconde assemblée générale a été convoquée sans condition de quorum conformément aux dispositions statutaires.

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	104	196
Nombre de votants	17	36

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Dissolution du CDTE.
- Désignation d'un commissaire chargé de la liquidation des biens en la personne de : Laurence Gagneau.
- Rapports financiers et quitus 2018 (option).

Les adhérents ont été appelés à voter, par correspondance et sur place sur les points proposés à l'ordre du jour. Les documents soumis au vote sont disponibles en ligne via le lien suivant <http://www.cdte-oise.fr/>.

Résolution 1 : j'approuve la dissolution du CDTE

oui : 36 voix ; non : 0 voix ; blanc : 1 voix.

Résolution 2 : j'approuve la désignation de Laurence Gagneau en tant que commissaire chargé de la liquidation des biens

oui : 36 voix ; non : 0 voix ; blanc : 0 voix.

Résolution 3 : j'approuve le rapport moral et quitus 2018.

oui : 36 voix ; non : 0 voix ; blanc : 0 voix.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par les administrateurs du CDTE et approuvé par la Commission de surveillance des opérations de vote du CDE.

A Compiègne, le 01/06/2018

Jean-Pierre Debreu

Daniela Strube

Laurence Gagneau

Administrateur du
CDTE

Administrateur du
CDTE

Président de la Commission
de surveillance des
opérations de vote

